

Philippe VIDELIER

Historien, CNRS (UMR 5136 – FRAMESPA)

QUATRE PROPOSITIONS POUR UNE APPROCHE DU QUARTIER DES IMMIGRÉS

Les quartiers immigrés, ou l'espace *de facto* des immigrés, souvent décrits par la périphrase « quartiers sensibles », occupent une place déterminante non seulement dans la réalité urbaine mouvante, mais encore dans l'imaginaire collectif et la politique pratique du présent. Les propositions qui suivent sont le fruit d'enquêtes menées principalement, mais non exclusivement en région lyonnaise, dans la perspective d'observer le changement social en milieu industriel, essentiellement périurbain sur une durée d'un siècle : la formation de la classe ouvrière dans les banlieues de la seconde industrialisation. L'étude de la présence des immigrés (loin des formulations équivoques « question immigrée » ou pire de « problème immigré » qui portent en elles un mode d'interrogation que nous rejetons absolument) s'est imposée comme centrale dans la mesure où, effet d'une quantification exécutée dans de multiples dimensions à partir (entre autres) des listes nominatives des recensements, est apparu dans nos travaux de façon on ne peut plus concrète que les étrangers entraînent pour une part considérable dans la constitution des populations ouvrières de l'époque qui va (au moins) de la Grande Guerre à Mai 68.

Les résultats de ces enquêtes, menées depuis les années quatre-vingt dans les villes périphériques à Lyon, les vallées et les isolats industriels du Rhône, de la Loire, de l'Ain, de l'Isère, de l'Ardèche, avec des pointes vers quelques villes de la région parisienne, dans la campagne italienne et la banlieue de New-York, la montagne kabyle, le Tell oranais et le Levant espagnol, etc., nous ont amené à formuler quelques propositions qui explicitent une problématique.

PROPOSITIONS :

1) DU CONCEPT D'ETHNICITÉ ET DE SON ACCOUPLEMENT À LA NOTION DE QUARTIER.

La notion de quartier ethnique n'est pas propre à éclaircir les processus par lesquels se font et se défont dans l'espace urbain les regroupements de populations d'origine étrangère. Au contraire elle tend à les obscurcir en introduisant dans le vocabulaire des sciences sociales un concept approximatif et enfermant : celui d'ethnicité.

Au point de vue général de sa validité conceptuelle, la notion d'ethnicité et ses variantes (« ethnique », « ethnies ») est sujette à caution de par son origine dans une anthropologie enracinée dans l'avant-dernier siècle et dont la finalité et la méthodologie sont à récuser.

Oscar Handlin a fait justice dans son livre *Race and Nationality in American life* (1957) de la frénésie classificatoire qui s'était emparée des sciences sociales (« le piège linnéen ») et de ses répercussions néfastes (pour la société autant que pour la science) sur la conduite des affaires publiques. On se souvient de la commission du Congrès des États-Unis chargée d'examiner à partir de 1907 toutes les questions relatives à l'immigration (posées essentiellement en termes d'ethnicité). Il en était résulté un colossal travail statistique et analytique dont l'apport à une compréhension des phénomènes migratoires et au procès de production de la nation était quasi nul, et dont la scientificité pouvait être contestée en son cœur : c'est à dire non véritablement dans le recueil de matériau (statistique, sociologique, juridique...) – encore que cela demande à être vérifié –, mais dans la démarche même, viciée par les rapports présumés d'extranéité radicale caractérisant les divers groupes humains, spécifiés tantôt par la nationalité, tantôt par des attributs d'ordre physique. Ce rapport posé d'extranéité dessinait par cercles concentriques successifs une connaissance des groupes humains fallacieuse en son principe du fait des méthodes mises en oeuvre pour y accéder, et par ailleurs une connaissance allant s'amenuisant au fur et à mesure que l'on s'éloignait du sujet locuteur. Ainsi parut sous les auspices du Congrès de États-Unis un « dictionnaire des races » qui décrivait par le menu les qualités physiques et intellectuelles des diverses « races ou ethnies », comprenant moult détail des plus précis pour le moindre sous-groupe repérable en Europe à la prééminence de sa mâchoire ou l'accentuation de son parler, et une seule catégorie pour « *Negroes* » – un continent et ses populations exportées par force. Dans un tel contexte, atteindre à la complexité du réel était hors de portée des

experts de la commission, mais aussi parfaitement inutile pour leur propos : la démarche elle-même induisait la pauvreté des résultats.

À plus d'un siècle de distance, et après avoir exploré douloureusement leurs potentialités perverses, le diagnostic sur les tentatives de cette sorte pour approcher la réalité humaine devrait être sans appel. Mais les appréhensions de notre temps, le vide qui naît des processus de dissolution du monde que nous avons connu jusqu'à présent, font que dans le siècle nouveau resurgissent avec un pouvoir d'attraction stupéfiant les plus vieilles lunes du monde des sciences sociales.

Il n'est pas sans intérêt, d'autre part, de noter la parenté de l'approche scientifique-positiviste du caractère national telle qu'elle s'est longtemps manifestée dans la pensée occidentale du monde, approche marquée de stigmates fortement réactionnaires et s'adaptant parfaitement à l'appréhension émotionnelle-irrationnelle qui est celle des foules, avec l'approche de la question des nationalités (réputée progressiste) formulée autrefois par le marxisme soviétique. À la base de l'élaboration de cette dernière conception, pourtant, il s'agissait de reconnaître des diversités dans un cadre autocratique et centralisateur qui était leur négation. Mais, comme on sait, en politique réelle les nationalités ne s'en sont pas trouvées mieux là où la théorie s'est réalisée, et, en second lieu, la perception du domaine national ainsi formalisée a fortement contribué à figer et parfois à cristalliser des réalités en principe mouvantes.

Dans tous les cas, l'usage de l'« ethnique » se distingue comme mise en oeuvre de concepts enfermants, qui interdisent toute solution dynamique à notre compréhension.

2) DU QUARTIER CONSIDÉRÉ COMME UNITÉ D'OBSERVATION DES POPULATIONS ALLOGÈNES ET DE LA NATIONALITÉ COMME DISCRIMINANT.

Le quartier est l'unité d'observation des populations allogènes la plus évidente et cette évidence, en imposant ses propres critères, peut masquer la complexité des processus de translation et d'installation.

Le quartier est le lieu de la visibilité des immigrés dans tous les cas où l'origine s'impose en tant que facteur actif dans les modes d'occupation de l'espace : autant dire très souvent, bien qu'à des degrés divers, dans nos métropoles et cela depuis longtemps (nous renvoyons à notre article « Alerte

immigrés ! » dans le *Monde Diplomatique* du mois de septembre 1991). Le quartier s'affirme dès lors comme enveloppe dans lequel la différence se manifeste au plus haut degré perceptible : différences physiques, vestimentaires, culinaires, etc., autrement dit visuelles, auditives, odorifères (déclinées dans les propos cavaliers d'un ancien président de la République en campagne). Le quartier des immigrés apparaît donc *a priori* comme unité idéale de présentation des populations allogènes.

Ce que les sens perçoivent comme une évidence n'est cependant que l'apparence des choses.

L'usage contemporain qui est fait de la notion d'ethnicité se démarque de son utilisation traditionnelle en ce qu'il se réduit au fond à la conjugaison malheureuse d'une extrapolation du sens du concept et d'un effet de mode. Du point de vue particulier de son application au terrain de nos sociétés industrielles, il a pour effet premier de mettre en lumière, surtout, l'extériorité de l'utilisateur par rapport à son objet et comme effet pernicieux de replacer nécessairement la discussion dans les vieilles ornières dont les sciences sociales (pour ne pas parler de la société) ont le plus grand mal à sortir. Dans la notion d'ethnicité telle qu'elle est employée à présent (et le plus souvent en rapport avec un lieu, une ville, un quartier) se confondent des questions qui ne se recouvrent pas exactement : la référence à l'étranger et à la nationalité, peut-être la suggestion de distinctions de cultures (conçues comme réifiées et juxtaposées), la désignation formelle de l'altérité sous une forme euphémisée dont il faut dire qu'elle est d'une parfaite ambiguïté puisqu'elle rend possible aussi bien un discours à connotations progressistes très en vogue depuis les années quatre-vingt, fondé sur l'acceptation voire l'exaltation du « droit à la différence » (qui résout les problèmes par l'abandon de toute rigueur de pensée et de jugement : affaire des foulards islamiques en France, cas d'excisions de petites filles africaines, etc.) et de la « France société-pluri-ethnique » (intitulé d'un appel d'offre interministériel pour les recherches sur l'immigration), que le discours le plus réactionnaire, celui porté avec la ténacité que l'on sait par une extrême-droite aux relents d'avant-guerre et relayé, pour des raisons d'opportunité politique, par la droite traditionnelle néogaulliste ou libérale friedmanienne : discours fondé, lui, sur l'exclusion, et postulant une identité française quasi-physique (arianisante pour l'extrême droite). Dans les deux cas les rapports à la nation sont posés en termes identitaires : plus précisément en terme d'identités de groupe, comme si l'origine (à positivité singulière pour la droite, plurielle pour la gauche) était un stigmate devant marquer de toute nécessité la société (ce que nous contestons).

Appliquée au quartier, la notion d'ethnicité renvoie à ces deux facettes selon qu'elle permet de décrire le quartier comme « ayant cessé d'être français », concession étrangère illégitime, repoussante et menaçante en territoire national dénoncée dans les descriptions des années vingt-trente comme dans

l'intitulé quasi-orwellien d'un *Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement*, ou le « quartier-tribu » du communautarisme exalté, celui de Suzanne Citron (*Le Mythe national*, Ed. Ouvrières, 1989), voire d'un certain esprit « éducatif » (« chacun doit retrouver ses racines », « la banlieue c'est une culture », etc.). À la notion de « quartier ethnique » nous opposons celle de « quartier des immigrés », qui échappe à toute conceptualisation hâtive, puisque ce n'est pas sur la définition de l'objet que doit porter la force du concept, mais sur son intelligence. Souligner la proximité méthodologique des approches « ethniques » n'invite certes pas à tenir la balance égale entre leurs diverses manifestations, entre, par exemple, la politique vicieuse des tenants de la « francité » et la légèreté agaçante des défenseurs d'une multi-culturalité mal comprise, mais plutôt à rompre avec un tel schéma (voir notre contribution « *Kleine europäische Konstruktion* » dans *Lettre Internationale*, Berlin, sommer 91).

Il n'y a en effet que l'ombre d'une vérité dans les perceptions (apeurée ou enthousiaste) du quartier des immigrés. L'ombre se dessinant comme suit : les habitants du quartier des immigrés nous sont étrangers.

Cette extranéité, pour être désignée, emprunte une voie conceptuelle qui ne suit pas exactement le principe ethnique des anthropologues, à prétention scientifique, mais tout simplement celle, juridique, de la nationalité dont le sens est bien mince (la sujétion à un État), ou celle plus vague encore de l'ensemble régional d'origine, exemple d'ethnographie primaire qu'illustre magnifiquement la concierge du *Crabe aux pinces d'or* et que nous appellerons « principe du monsieur chinois ou japonais ». Ainsi, en fait de « quartier ethnique », on parlera tantôt du « quartier italien », du « quartier espagnol », du « quartier algérien », éventuellement du « quartier arabe » ou de celui « des Noirs » ; on emploiera le terme de *Chinatown* pour désigner le périmètre où se regroupent des réfugiés du Sud-Est asiatique dont on sait qu'ils sont plus différents encore les uns des autres que ne le laissent supposer les termes de Vietnamiens, Laotiens, Cambodgiens. La réalité du quartier des immigrés ne s'inscrit donc que très pauvrement, quand ce n'est pas faussement, dans la pratique langagière et, partant, conceptuelle, censée la désigner. Il faut pour la saisir entrer plus avant dans la complexion même du quartier, scruter l'enchevêtrement des liens qui unissent à l'unité spatiale l'économique et le culturel.

3) DE L'IMPORTANCE DU CHAMP ÉCONOMIQUE DANS LA CONSTRUCTION DU QUARTIER DES IMMIGRÉS.

Aborder le quartier des immigrés du strict point de vue de l'occupation de l'espace par les groupes allogènes est mutilant : il n'est pas possible de le comprendre hors du champ économique qui préside à son existence.

L'emploi du singulier, caractéristique du discours pauvre sur les étrangers, réduisant la complexité du réel à des abstractions de type proverbial, donc forcément empreintes de vulgarité (comme autrefois on disait « le Juif » ou « l'ouvrier »), a cependant l'avantage de se prêter à la formulation d'hypothèses d'écoles. L'immigré, dirons-nous donc par exception, à l'instar du prolétaire (dont il n'est en vérité qu'un avatar) n'existe en sa réalité que dans un rapport vérifié au système productif dans ce qu'il a de plus concret : l'usine (principalement pour la période et les lieux qui nous intéressent, mais on pourrait dire sous une forme générique au travail salarié). Hors du champ économique défini par l'organisation capitaliste de la production : point de phénomène immigré dans son acception contemporaine (l'évaporation du dit « monde socialiste » nous évite une digression sur les transferts de main d'œuvre de « pays frères » Vietnamiens, Mozambicains en RDA, URSS ou Bulgarie). Un paradoxe veut cependant que la visibilité de l'immigré soit plus grande hors du cadre dans lequel s'exprime sa fonction essentielle : sa fonction productive. Le quartier est le lieu privilégié de la repérabilité de l'immigré, ce qui n'est que secondairement le cas de l'usine. Dans l'usine, l'étranger est un ouvrier ; à l'extérieur il devient un immigré : il change de nature aux yeux de l'autochtone selon qu'il est ici ou là. Cela vaut, d'ailleurs, pour tous les cas (pas seulement d'immigrés) où les distinctions d'origine coïncident avec les stratifications de classes, ce qui, dans le monde où nous vivons, est assez fréquent. S'est-on jamais inquiété, aux États-Unis, de la noirceur des éboueurs, c'est à dire du ghetto social, tandis qu'effraye à l'évidence l'idée du ghetto résidentiel, du quartier noir? Bien que toutes les variétés de petits-Blancs s'effarouchaient de la fin des deux collèges dans l'Algérie française, émettait-on le moindre doute sur la normalité du statut social des « algériens musulmans » (pour user d'un terme consacré par l'administration et la rue, bien que, pour notre part nous considérons ce terme de « musulmans » comme la parfaite expression coloniale d'une négation identitaire par l'affirmation forcée d'une identité non choisie et non fondée sur un droit laïc, égalitaire et personnel) ? Ainsi l'immigré dans son usine n'éveille pas d'intérêt particulier en tant qu'immigré ; il en suscite cependant dès qu'il sort de l'usine pour s'installer dans la ville. C'est pourtant bien du même homme qu'il s'agit.

En bleu de travail ou un balai à la main il s'inscrit harmonieusement dans le paysage ; occupant un quartier avec ses congénères il se remarque comme élément déplacé.

Le quartier des immigrés, en son principe, se constitue néanmoins dans un rapport étroit, et qui est de dépendance, avec le champ de l'économie concrétisé par l'atelier. On peut tenir pour vrai qu'un besoin de main d'œuvre déterminé par une rupture ou une évolution dans l'ordre de la production (redéploiement, innovation) préside essentiellement à la constitution du quartier des immigrés. Les notions de changement technologique, de secteur d'emploi, de bassin industriel sont donc fondamentales et doivent être abordées en tant que telles. Leur concrète singularité explique bien souvent la singularité du quartier des immigrés.

De la confluence d'intérêts patronaux, gouvernementaux éventuellement, et de ceux de groupes étrangers prolétarisés, identifiables plus à des niveaux régionaux ou villageois que proprement national, naît en vérité le quartier des immigrés. Il apparaît comme précipitation, à un moment et pour longtemps (au moins le temps humain d'une vie, c'est à dire, en simultanéité, de plusieurs générations), d'une combinaison de hasards dans sa singularité (la rencontre d'intérêts particuliers globalement imprévisibles, donc) ou, réduit à sa généralité, de processus analogues pour ne pas dire identiques, toujours repérables (une demande, le tracé rigide de mobilités, une construction communautaire, la désagrégation enfin des spécificités).

Dans ces formes contraignantes se fait et se défait le quartier des immigrés.

4) DU CARACTÈRE SPÉCIFIQUE QUARTIER DES IMMIGRÉS DE SA SUBSÉQUENTE FONCTION INTÉGRATRICE.

Sous les apparences de la ségrégation, qui existe véritablement et en premier lieu dans ses aspects sociaux, le quartier des immigrés, unité cernable de ce fait dans l'espace urbain, est le lieu effectif de mouvements englobants et de processus d'acculturation inéluctables et irréversibles : il a donc une fonction d'intégration qui n'est pas immédiatement perceptible.

Pour autant que l'on puisse employer de telles expressions, trop utilisées pour être satisfaisantes, le modèle français (celui de la dissolution de l'identité primitive) et le modèle américain (celui de la préservation de spécificités d'origine) sont tous deux des modèles intégratifs, produits

chacun de méta-modèles culturels distincts, dont la mise en évidence est plus que bicentenaire (voir Tocqueville). Le *melting-pot* américain dans l'acception sous laquelle il peut être idéalisé en Europe (comme forme harmonieuse et enviable d'intégration) n'existe pas : les faits-divers récurrents aussi bien que la production littéraire et cinématographique la plus expressive (*Do the right thing, Homicide*) démentent des mythologies qui ont cours, par ignorance ou opportunisme. Par contre, les spécificités de l'origine si caractéristiques de cette société, loin d'être des spécificités originelles, se constituent, à partir de celles-ci, bien sûr, mais en tant qu'effet du modèle du *puzzle communautaire* et en référence aux valeurs américaines. C'est à dire qu'il s'agit de spécificités purement américaines et, en ce sens, tout à fait intégratrices.

Les processus sont identiques qui adaptent à notre contexte différent selon des modèles autres les éléments étrangers dans l'ensemble national. Le quartier des immigrés, part éminemment visible de la ségrégation, redouté moins en tant que manifestation d'une ségrégation sociale qu'en tant que facteur perturbant l'idée que notre monde se fait de lui-même, est pourtant une unité d'intégration, et il l'est précisément par ce qu'il porte en lui de séparation vraie et de séparation possible. Nous ne vivons pas dans le monde de l'instant, ni dans celui de la fixité : la vérité de la séparation n'est en ce sens que transitoire. L'existence du quartier des immigrés en tant qu'unité relativement ségréguée (et le relatif est essentiel), est la condition de l'intégration dans l'exacte mesure où l'affirmation est, dans un mouvement classique, un moment du dépérissement.

Ce qui est perçu simplement et strictement comme de la « nationalité » ou de l'« ethnicité » par les observateurs profanes, n'est que la projection sur un plan juridico-ethnographique partiellement fantasmatique, des liens véritables mais invisibles de l'extérieur qui unissent les immigrés au quartier. Ces liens mêlent en une totalité puissante mais évolutive un lieu investi d'un pouvoir d'attraction (travail, logement) souvent lié à un secteur d'activité économique demandeur et par lequel se constituent des savoir-faire transmissibles, et des solidarités d'origine qui se situent au niveau du village ou de la région, tirant leur force des relations familiales entretenues comme moteur de la migration, dans lesquels la nationalité ne joue qu'un rôle secondaire, peut-être insignifiant : la prise de conscience de son existence pouvant intervenir dans le cours de la migration même du fait d'une mise en situation dichotomique eux/nous (on l'observe sous des formes et pour des raisons différentes aussi bien, par exemple, pour les Italiens pourvus d'un État tardivement et imparfaitement formé, ou pour les Algériens, privés d'État national à l'époque coloniale).

Les solidarités d'origine régionale ou villageoises, qui sont loin d'être rigidifiées comme certains l'espèrent et d'autres le craignent (tous tenants de conceptions identitaires), permettent au contraire une fluidité non saisissable par les approches ethnicisées du quartier des immigrés qui réduisent l'origine à la nationalité et confèrent à la nationalité un caractère de type anthropologique. La force paradoxale des liens vrais qu'entretiennent les immigrés au quartier en tant qu'il est leur, est de permettre que s'effectue une transition d'une société à l'autre. Les immigrés trouvent dans leur quartier, donc, un point fixe, façonné par eux ou leurs aînés, qui suspend l'errance qu'ils ont pu connaître dans le temps propre de la migration, un cadre où ils cessent d'être étrangers au milieu d'une société qui le reste encore pour eux en grande partie (au moins autant qu'eux-mêmes le restent pour elle). Le quartier des immigrés cesse de l'être lorsque, le temps l'altérant, le spécifique s'est dissout jusqu'à n'être plus remarquable que sous la forme des noms apposés sur des boîtes aux lettres ou d'histoires enfouies dans l'intimité des familles qui se révèlent, dans toute leur richesse, devant le magnétophone du chercheur curieux et captivé.